

## Oubli de mon banquier de souscrire l'assurance emprunteur

Par **MORIN SEVERINE**, le **28/08/2017** à **10:10**

Bonjour,

nous avons souscrit un prêt auprès d'une banque pour notre achat immobilier en mars dernier. Nous avons également souscrit à une assurance emprunteur chacun. Je me rends compte que le contrat n'a finalement jamais été souscrit pour ma personne. Je n'ai aucun prélèvement sur mon compte bancaire. J'ai pourtant retourné à mon agence bancaire le courrier d'accord suite à la proposition de la CNP de couvrir mon risque. Peut-on considérer que le banquier a manqué à ses obligations en ne vérifiant pas que le contrat d'assurance emprunteur avait été souscrit?

Merci

Par **Tisuisse**, le **28/08/2017** à **11:28**

Bonjour,

En êtes-vous certain ? le coût de l'assurance n'est-il pas inclus dans le montant des mensualités ?